

Varia

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **76 (1967)**

Heft 8

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

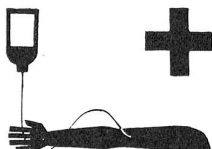
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Transfusion sanguine



Les droguistes suisses encouragent le don de sang

Il est notoire qu'en Suisse, la demande de sang complet ou de produits sanguins dérivés ne cesse d'augmenter et que les besoins du corps médical et des hôpitaux accusent chaque année une augmentation de 10 à 15%.

Pour faire face à cette élévation constante des besoins, le Service de la transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse doit pouvoir compter sur le concours d'un effectif de donneurs toujours plus nombreux. L'Association des droguistes suisses a aimablement proposé à la Croix-Rouge suisse de participer aux efforts qu'elle fournit en vue d'élargir toujours plus le cercle de ses donneurs de sang en lançant une action de propagande qui

s'est déroulée du 27 septembre au 22 octobre 1967 dans quelque 1400 drogueries du pays. Ces dernières ont apposé des affiches publicitaires et ont distribué prospectus et bulletins d'inscription. Les inscriptions recueillies par les droguistes ont été transmises aux centres de transfusion intéressés par les soins du Laboratoire central de la Croix-Rouge suisse.

Les travailleurs italiens en Suisse donnent également de leur sang

Au courant de cet été, l'Associazione Volontari Italiani del Sangue (AVIS) et la Croix-Rouge suisse ont signé une convention aux termes de laquelle l'AVIS svizzera s'engage à re-

cruter des donneurs de sang volontaires et bénévoles parmi les travailleurs italiens séjournant en Suisse. Le service de la transfusion de sang de la CRS, pour sa part, fournit le matériel publicitaire nécessaire. Les donneurs de sang italiens qui se mettent à disposition sont convoqués par l'intermédiaire des chefs de groupes désignés par l'AVIS; ils sont soumis aux contrôles médicaux réglementairement prescrits par la Croix-Rouge suisse et reçoivent l'attestation de donneur remise par cette dernière. Le 11 octobre, 43 Italiens membres du groupe AVIS de Martigny récemment constitué ont donné de leur sang au cours d'une prise collective organisée avec le concours de la section Croix-Rouge de la localité.

VARIA

Séances et conférences

Le Conseil de Direction de la Croix-Rouge suisse qui a siégé à Berne le 26 octobre 1967 a traité notamment la question que posent la forme et les charges de la fonction du président de la Croix-Rouge suisse après l'élection d'un nouveau président par la prochaine Assemblée des délégués. Un autre important point de l'ordre du jour avait trait à la nomination prochaine d'un nouveau Secrétaire général devant succéder au Professeur Hans Haug, démissionnaire, par suite de sa nomination en qualité de professeur extraordinaire de droit public et spécialement de

droit des gens à l'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de St-Gall. Le programme de la séance comportait également l'approbation du Règlement concernant la reconnaissance d'écoles d'infirmières en soins psychiatriques par la Croix-Rouge suisse et des statuts révisés de l'Alliance suisse des Samaritains et de la Garde aérienne suisse de sauvetage. Les participants eurent aussi l'occasion d'entendre des exposés ayant trait à l'activité du Laboratoire central du Service de la transfusion de sang, aux travaux de la Commission des soins infirmiers

ainsi qu'aux actions d'entraide actuellement en cours.

*

Les présidents de section et leurs collaborateurs, réunis à Berne les 18 et 19 novembre dernier, à l'occasion de leur traditionnelle Conférence nationale d'automne, ont examiné des problèmes d'actualité du service de la transfusion de sang, de l'aide en cas de catastrophe et des cours; ils ont également discuté la question qui posera la forme de la fonction du futur président de la Croix-Rouge suisse.